



**Invitation à l'Assemblée
générale ordinaire de la
Banque Cantonale Bernoise SA**

Mardi le 16 mai 2023



B E K B

B C B E

Chère actionnaire, cher actionnaire,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale ordinaire de la Banque Cantonale Bernoise SA,

qui se déroulera
**le mardi 16 mai 2023,
à 16h30,
sur le site d'exposition de BERNEXPO, halle 3, à Berne.**

La présente invitation contient l'ordre du jour ainsi que les propositions du Conseil d'administration et d'autres informations importantes.

Vous trouverez en annexe également les documents suivants :

- L'exercice 2022 en bref
- Inscription / procuration donnée à la représentante indépendante
- Carte d'accès
- Enveloppes-réponses

La carte d'accès vous est jointe à la présente invitation. Néanmoins, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire à l'Assemblée générale. Vous avez la possibilité de le faire aussi bien par voie électronique que par courrier postal. Vous trouverez les informations nécessaires à cet effet dans le formulaire « Inscription / procuration donnée à la représentante indépendante ».

À l'issue de la partie officielle, nous vous convierons à notre traditionnel apéritif dînatoire qui prendra fin à 20h. Nous sommes heureux à l'idée de vous accueillir personnellement sur place.

Berne, en avril 2023

Avec nos salutations les meilleures,
Banque Cantonale Bernoise SA



Antoinette Hunziker-Ebneter
Présidente du Conseil d'administration

Ordre du jour et propositions

1 Approbation du Rapport de gestion et des comptes annuels de l'exercice 2022

Proposition du Conseil d'administration : approbation du Rapport de gestion et des comptes annuels de l'exercice 2022

2 Emploi du bénéfice

Bénéfice reporté de l'exercice précédent	CHF	682 629.92
Bénéfice	CHF	159 616 022.72
Bénéfice au bilan	CHF	160 298 652.64

Proposition du Conseil d'administration :

Dividende sur le capital-actions de CHF 186 400 000.00 (CHF 9.60 brut par action)	CHF	89 472 000.00
Attribution aux réserves facultatives issues des bénéfices	CHF	70 000 000.00
Report du bénéfice au nouvel exercice	CHF	826 652.64
Total de l'emploi du bénéfice	CHF	160 298 652.64

3 Décharge aux membres du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration : décharge aux membres du Conseil d'administration

4 Approbation du Rapport de développement durable 2022 (vote consultatif)

Proposition du Conseil d'administration : approbation non contraignante (vote consultatif) du Rapport de développement durable 2022. Ce dernier couvre principalement les sujets suivants : la gestion d'entreprise, la chaîne de création de valeur, l'environnement, les collaborateurs et la société.

5 Élections

5.1 Élection des membres du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration : élection des personnes suivantes pour un an

5.1.1 Stefan Bichsel (en place)	5.1.6 Annelis Lüscher Hämmerli (en place)
5.1.2 Gilles Frôté (en place)	5.1.7 Hugo Schürmann (en place)
5.1.3 Reto Heiz (en place)	5.1.8. Pascal Sieber (en place)
5.1.4 Antoinette Hunziker-Ebneter (en place)	5.1.9. Danielle Villiger (en place)
5.1.5. Christoph Lengwiler (en place)	

5.2 Élection de la présidente

Proposition du Conseil d'administration : élection d'Antoinette Hunziker-Ebnetter pour un an

5.3 Élection des membres du comité de rémunération

Proposition du Conseil d'administration : élection des personnes suivantes pour un an

5.3.1 Gilles Frôté (en place)

5.3.2 Antoinette Hunziker-Ebnetter (en place)

5.3.3 Danielle Villiger (en place)

5.4 Élection de la représentante indépendante

Proposition du Conseil d'administration : élection de Me Franziska Iseli, notaire, pour un an (jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2024)

5.5 Élection de l'organe de révision

Proposition du Conseil d'administration : élection de PricewaterhouseCoopers SA pour un an

6 **Approbation du montant global de la rémunération au Conseil d'administration et à la Direction générale**

6.1 Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration :

approbation de la somme totale, accordée à titre de rémunération au Conseil d'administration pour la période de l'Assemblée générale ordinaire 2023 à l'Assemblée générale ordinaire 2024, qui se monte au maximum à CHF 1 600 000.00 (proposition de l'année précédente : CHF 1 600.000.00).

6.2 Direction générale

Proposition du Conseil d'administration :

approbation d'un montant global, accordé à titre de rémunération à la Direction générale pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, qui se monte à un total de CHF 4 200 000.00 (proposition de l'année précédente : CHF 4 000 000.00). Cette augmentation est due à un double emploi temporaire suite au règlement de la succession du CFO.

Notes statutaires

Rapport de gestion 2022 / Rapport de développement durable 2022 / Rapport sur les comptabilités séparées 2022

Le Rapport de gestion, le Rapport sur le développement durable ainsi que le Rapport sur les comptabilités séparées peuvent désormais être consultés sur notre site Internet à l'adresse **www.bcbe.ch/rapports**. En outre, le Rapport de gestion (y compris le rapport de l'organe de révision) ainsi que le Rapport du développement durable peuvent être consultés au siège social de la BCBE, Place Fédérale 8, à Berne, durant les vingt jours qui précèdent l'Assemblée générale. Afin de réduire notre empreinte sur l'environnement, nous renonçons une nouvelle fois à imprimer les rapports précités.

Droit de vote

Les actionnaires titulaires du droit de vote et inscrits en tant que tels au registre des actionnaires le 6 mai 2023 peuvent voter à l'Assemblée générale. Le registre des actionnaires sera fermé entre le 7 mai et le 16 mai 2023 inclus, de sorte qu'aucune action nominative ne pourra y être inscrite.

Participation personnelle

Si vous participez personnellement à l'Assemblée générale, nous vous saurions gré de bien vouloir vous inscrire à l'Assemblée générale sous **www.bcbe.ch/ag**. Vous trouverez vos identifiants sur le formulaire de réponse annexé.

Vous avez également la possibilité de remplir le formulaire de réponse et de le transmettre au registre des actionnaires de la BCBE par courrier. Veuillez l'envoyer suffisamment tôt.

Représentation

Les actionnaires qui ne participent pas personnellement à l'Assemblée générale peuvent se faire représenter, à choix, par :

- un·e actionnaire habilité·e à voter et inscrit·e au registre des actionnaires ;
- leur représentant·e légal·e ;
- Me Franziska Iseli, notaire, Bahnhofplatz 3, 3011 Berne, représentante indépendante.

La représentante indépendante s'exprime conformément aux instructions qu'elle a reçues. Sauf instructions contraires, elle adhère aux propositions du Conseil d'administration.

Instructions à la représentante indépendante

Nous vous enjoignons de bien vouloir remplir le formulaire de réponse en ligne et de la transmettre par voie électronique d'ici au **12 mai 2023, à 17h00**, à la représentante indépendante. Vous trouverez vos identifiants sur le formulaire de réponse annexé. Les procurations reçues ultérieurement ne pourront plus être prises en compte.

Au moyen du formulaire annexé, vous pouvez également donner pour chaque proposition une instruction d'ordre général sur les points ne figurant pas à l'ordre du jour.

Contrôle d'accès électronique et votes lors de l'Assemblée générale

À l'entrée, les droits de vote seront chargés sur un appareil de lecture depuis la carte d'accès ; l'appareil en question vous permettra de participer aux votes en appuyant sur une touche.

Si vous quittez l'Assemblée générale avant son terme, veuillez restituer l'appareil avant de quitter les lieux.

Veuillez noter que la manifestation sera enregistrée (son et image). En prenant part à l'Assemblée générale, vous acceptez que les images et les enregistrements audio soient publiés sur les canaux de communication officiels de la BCBE. Vous trouverez de plus amples informations sur la gestion des données au sein de la BCBE et sur vos droits dans la Déclaration de la BCBE relative à la protection des données à l'adresse www.bcbe.ch/informations-juridiques.

Plan du site de BERNEXPO



Accès en transport en commun

Voici comment rallier le parc d'exposition depuis la gare centrale de Berne:

- Tram numéro 9 jusqu'à la station Guisanplatz Expo
- S-Bahn lignes S1, S2, S3, S4, S31 ou S44 jusqu'à la gare de Wankdorf, puis Tram numéro 9 jusqu'à la station Wankdorf Center
- Bus numéro 20 jusqu'à l'arrêt Wankdorf Bahnhof, puis Tram numéro 9 jusqu'à la station Wankdorf Center

Accès en voiture

Le parc d'exposition se trouve à quelques centaines de mètres de l'échangeur autoroutier de Wankdorf. Après la sortie d'autoroute, suivre les panneaux «BERNEXPO» ou «expo».



Б Е К Б

Б С Б Е